

■ OBLIGATAIRE ■ TRESORERIE LONGUE ■ OCDE

Points clés

Une approche de performance absolue

permettant de tirer parti des différentes configurations de marché

Exploiter deux sources de performance complémentaires

les primes de crédit et des primes de taux

Un pilotage actif

de la sensibilité taux et de la durée crédit

Objectif d'investissement

Réaliser une performance annuelle moyenne supérieure à celle de l'indice Eonia capitalisé, sur un horizon de placement d'un an, après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion maximum.

- Objectif pour la part I : Eonia + 0,90%
- Objectif pour la part I2 : Eonia + 1,00%
- Objectif de la part I-USD : Fed Funds + 0,90%

Pour plus de détails sur la politique d'investissement, veuillez-vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) et au prospectus.

Profil SRRI



Profil de risque et de rendement (SRRI)

- À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
- À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Indice de référence

Eonia capitalisé (OIS) pour les parts en Euros et Fed Funds capitalisé pour la part en USD

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Le SRRI n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Philosophie et processus d'investissement

1 Une approche flexible au service d'une performance absolue

La philosophie du fonds consiste à tirer parti des différentes configurations de marché afin de profiter des opportunités offertes sur les marchés obligataires, en particulier de la zone euro.

Au sein de cet univers, l'équipe de gestion bénéficie d'une vraie latitude pour mettre en oeuvre ses convictions les plus fortes. Son style de gestion, souple et réactif, lui permet d'adapter l'exposition du portefeuille en fonction de ses anticipations de marché.

2 Une sélection opportuniste des titres et des instruments pour exploiter la prime de crédit

La gestion opère une sélection et réalise des arbitrages de titres d'émetteurs publics ou privés à partir d'une analyse portant sur :

- la qualité de crédit de l'émetteur ;
 - les éléments de flux (liquidité du marché secondaire, nouvelles émissions) ;
 - l'appréciation de la valeur de marché du titre (perception du couple rendement/risque).
- L'équipe de gestion intègre les recommandations formulées par les équipes d'analystes crédit dans sa sélection de titres.

Cette sélection s'effectue également dans le cadre de règles de dispersion des risques crédit définies par l'équipe de gestion.

Le portefeuille investit principalement dans des

titres de bonne qualité («investment grade»). Il peut néanmoins investir 20% maximum dans des titres émis par des entités non notées ou par des entités notées «speculative grade».

3 Un pilotage actif de la sensibilité taux et de la durée crédit

L'équipe de gestion pilote l'exposition du fonds en fonction des scénarios d'évolution des taux et du crédit d'Amundi ainsi que des anticipations de l'équipe de gestion.

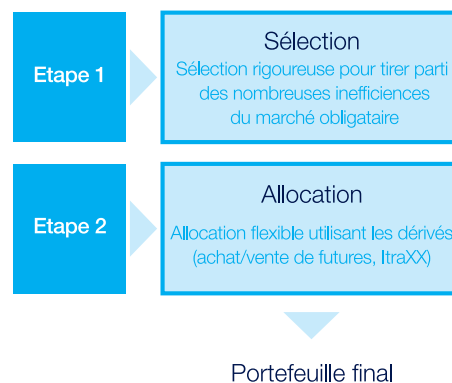
Cette exposition est gérée dans une fourchette de sensibilité (taux et crédit) qui s'établit entre - 2 et + 2.

La sensibilité est ajustée à l'aide d'instruments dérivés liquides : futures et swaps pour gérer l'exposition taux, contrats iTraxx et CDS pour l'exposition crédit.

L'équipe de gestion assure le pilotage de l'ensemble des paramètres de risque (sensibilité, volatilité, risques crédit...) par le biais d'outils en temps réel.

Elle évalue l'impact que pourrait avoir sur le fonds un retournement des conditions de marché et ajuste en conséquence les positions du portefeuille. A titre d'illustration, dans un contexte de remontée de taux, le fonds aura une sensibilité négative lui permettant de tirer parti de cette configuration.

1. Donné à titre indicatif uniquement, susceptible d'être modifié sans préavis.

Construction du portefeuille¹

Equipe de gestion

Amundi est un acteur majeur de la gestion de trésorerie en Europe. L'équipe en charge des solutions court terme, totalement intégrée au pôle obligataire Euro, met en oeuvre ses processus de gestion avec succès depuis plus de 12 ans. Elle s'appuie également sur la longue expérience de l'équipe en charge de la gestion monétaire et collabore étroitement avec les analystes crédit¹.



Nathalie Coffre
Responsable de l'équipe Solutions Court Terme



Matthieu Caillou
Gérant d'Amundi STAR 2

Gestion de trésorerie du groupe Amundi

220 milliards d'euros d'encours²

Solutions court terme d'Amundi AM
35 milliards d'euros³

1. Information donnée à titre indicatif uniquement. 2. Source : Amundi, données à fin décembre 2018. 3. Source : Amundi AM, données à fin décembre 2018.

Caractéristiques principales

	Part I	Part I2	Part I-USD
Forme juridique	Fonds Commun de Placement de droit français		
Société de gestion	Amundi Asset Management		
Dépositaire	CACEIS Bank		
Date de création	07/03/2005	15/06/2001	14/12/2016
Devise de référence	EUR		USD
Classification AMF	Obligations et titres de créance libellés en euro		
Affectation des résultats	Capitalisation		
Code ISIN	FR0010157511	FR0007061379	FR0013186103
Souscription minimum : 1ère/suivantes	1 part / 1 part	5 parts / 1 part	1 part / 1 part
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne		
Heure limite de réception des ordres	Chaque jour d'établissement de la VL avant 12h25 (sur la base de la VL calculée en J+2)		
Frais d'entrée	0%		
Frais courants ¹	0,26% de l'actif net moyen	0,24% de l'actif net moyen	0,34% de l'actif net moyen
Commission de performance ²	30% annuel de la performance au-delà de celle de l'indice de référence		
Frais de sortie	0%		
Horizon d'investissement minimum recommandé	1 an		

Le présent document est complémentaire du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) et doit s'entendre après lecture de ce dernier.

1. Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est pour l'exercice clos au 28/09/2018.
2. Pour le détail de la méthodologie de la commission de performance, consulter le prospectus.

Valorisation quotidienne



Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués pour compte propre. Ce document ne doit en particulier pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux «US Persons». Il n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des «U.S. Persons», telle que cette expression est définie par la «Regulation S» de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le prospectus des produits financiers décrits dans ce document. Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 « MIF » ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les « investisseurs qualifiés » au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC). Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non « Professionnels » au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Mentions légales

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, SICAV ou compartiment d'OPCVM présentés dans ce document ("les OPCVM") et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit ; il est fourni à partir de sources qu'Amundi Asset Management considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Amundi Asset Management n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi Asset Management ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Asset Management, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi Asset Management ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPCVM ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPCVM présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPCVM sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPCVM peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPCVM. Les prospectus des OPCVM de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion.

Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à Mai 2019.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiées - SAS au capital de 1 086 262 605 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com